

Réf: Dossier 373076

Avis de constitution

SOCIETE « CORVEX »

Siège ABIDJAN COCODY Angré sur l'avenue dj Arafat
dans l'immeuble cube., Lot 709, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CORVEX »

Objet : ACHAT- VENTE DE PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS OU NON, ACHAT-VENTE ET EXPLOITATION DE TERRES ET DE PLANTATIONS AGRICOLES, TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES OU NON, ACHAT VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES, ELEVAGE, AQUACULTURE ET AUTRES, TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES, TRANSIT, LOGISTIQUE, IMPORT EXPORT, LOCATION, BTP, HÔTELLERIE, DIVERS.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré sur l'avenue dj Arafat dans l'immeuble cube., Lot 709, Ilot 31

Dirigeant(s) M DIABY LUCMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00073 du 06/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

